

L'équipe pluridisciplinaire

**De multiples compétences
s'articulent pour un
accompagnement de qualité**

Assistante de service sociale

Éducatrices spécialisées/coordonnatrice
de projet et de parcours

Éducatrice scolaire braille

Enseignant spécialisé (mis à disposition
par l'Éducation Nationale)

Ergothérapeutes

Instructrice en orientation et mobilité

Orthoptiste

Ophtalmologiste

Psychologues

Psychomotriciennes

Secrétaire de direction

Responsable de service

Directrice de Pôle

Les services généraux sont assurés par
l'agent d'entretien.

Informations pratiques

ADRESSE



SAFEP SAAAS 38
4 rue Voltaire
38 320 EYBENS
04 76 03 11 79
safep-saaas38@lespepsra.org

ACCÈS



Pour se rendre au : SAFEP SAAAS 38
Ligne de bus : C4 et C6 (arrêt Maisons neuves)
GPS : Latitude : 45°9'52.81 "N
Longitude : 5°44'30.79"E

ASSOCIATION GESTIONNAIRE

PEP SRA
34 rue Gustave Eiffel 26000 VALENCE
04 75 41 21 88
association@lespepsra.org

SAFEP-SAAAS 38

**Enfants, adolescents et jeunes adultes
(0-20 ans) déficients visuels**



Qui sommes-nous ?

Créé en 2005, le **SAFEP-SAAAS 38** est un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation. Il s'agit d'un **SESSAD spécialisé** dans la déficience visuelle. Il est placé sous la responsabilité juridique et morale de l'Association des **PEP Sud Rhône Alpes** et financé par la CPAM.

Le public concerné

Enfants, adolescents et jeunes adultes de **0 à 20 ans** présentant une déficience visuelle avec ou sans troubles associés et disposant d'une **notification d'orientation** délivrée par la MDA (MDPH).

Le secteur d'intervention

Le **SAFEP-SAAAS 38** intervient sur l'ensemble du département de l'**Isère**.

Missions

Le service accompagne les jeunes en **milieu ordinaire** (dans l'ensemble de leurs lieux de vie) et leur propose un accompagnement adapté à leurs besoins afin de développer leur autonomie et leurs potentialités.

Il apporte les techniques de compensation nécessaires à un jeune déficient visuel dans son environnement.

Les missions s'exercent à trois niveaux : **éducatif, thérapeutique et pédagogique**.

L'accompagnement s'organise autour des objectifs du **projet individualisé** co-construit avec le jeune et sa famille. La fréquence et le rythme des accompagnements sont variables et modulables.

Le service a également un **rôle d'information** auprès des différents partenaires accueillants des jeunes déficients visuels.

Prestations

Le service délivre des **interventions rééducatives** en ergothérapie, orthoptie, orientation et mobilité, psychologie et psychomotricité.

Il propose également des **accompagnements pédagogiques et éducatifs** ainsi qu'une **aide aux démarches** d'accès aux droits en lien avec la déficience visuelle.

Ces prestations peuvent être délivrées dans le cadre d'**accompagnements individuels** ou lors d'**activités de groupe** mais également sous forme de **conseil** et de **soutien à l'environnement** (famille, enseignants, périscolaire, activités extrascolaires).